

**Mairie de SAINT PAUL D'UZORE**  
42600 SAINT PAUL D'UZORE

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SESSION ORDINAIRE en date du 16 MAI 2019**

Approbation du compte rendu de la séance du 03 avril 2019

**SUBVENTION POUR NOTRE DAME DE PARIS**

A l'unanimité le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande

**ECLUSE – DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire expose que la commune pourrait installer une écluse afin de remédier aux problèmes de vitesse sur la RD 5 dans la traversée d'agglomération.

Monsieur le Maire présente le devis de la société Stineo qui s'élève à 2 030 € HT soit 2 436 € TTC

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet et de demander une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre des amendes de police.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote (3 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention) :

- Accepte le projet d'installer une écluse sur la RD 5
- Autorise le Maire à signer les documents nécessaires et sollicite une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre des amendes de police.

**MISE EN ACCESSIBILITE : SALLE DES FETES, MAIRIE PARTIE « SIGNALÉTIQUE »**  
**ET EGLISE RAMPE AMOVIBLE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'accessibilité à la mairie, à la salle des fêtes et à l'église n'est pas conforme et qu'il y a lieu de mettre en place la signalétique correspondante ainsi qu'une rampe amovible à l'église.

Pour cela, Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis de la société STINEO de SAINT-ETIENNE pour un montant de 1 780 € HT.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte ces travaux et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire afin qu'il effectue les démarches nécessaires pour obtenir un maximum de subvention pour cet investissement auprès de organismes compétents.

**INSTALLATION DE BANCS ET D'UNE TABLE DE PING-PONG**

Des devis vont être demandés pour l'installation vers l'aire de jeux de 2 bancs et d'une table de ping-pong. Des subventions seront demandées pour ces acquisitions.

**QUESTIONS DIVERSES**

- \* Construction d'une boîte à livres par notre agent communal.
- \* Création d'un groupe de commune rural de – 2000 habitants.
- \* Tour de garde établi pour les élections européennes du 26 mai 2019

Séance levée à 21 h 40

Fait en Mairie, le 27 mai 2019

Le Maire,  
Rambert PALIARD